

Assemblée générale du CUREJ

10 décembre 2018

Présents : A. Abdou Hassan, R. de Bellecisz, A. Biad, PX Boyer, JP Bras, X. Braud, C. Brière, G. Cazals, P. Chabal, F. Desnos, F. Dessainjean, A. Dionisi-Peyrusse, F. Eudier, Th. Gilbaud, L. Gonot, A. Haquet, K. Idder, K. Keita, M. Laroche, C. Legros, JB Legendre, Cl. Laforge, B. Mamoudou, D. Mardon, L. Maupas, A. Ménard, K. Moizo, C. Nivard, Ch. Otero, Ch. Pigache, B. Pons, G. Quintane, H. Rouidi, A. Savoye, V. Tchen, D. Thierno, C. Thierry, J. Thomas, M. Toullier, V. Vanier

Représentés : J. Guillaumé, V. Parisot, S. Calmes-Brunet, V. Martin, MCl Lault,

Excusés : A. Annamayer, S. Calmes, F. Douet, A. Fiorentino, B. Jean-Antoine, M. Kerneis-Cardinet, X. de Larminat, M.-Cl. Lault, X. Martin, L. Maupas, A. Ménard, V. Parisot, St. Pessina, N. Wagener

Information préliminaire :

Deux membres associés sont accueillis : L. Le Tilly (ATER par la section 03) et Sandie Batista (docteur de l'URN)

I - Bilan scientifique année 2018

Activité scientifique très satisfaisante encore cette année.

On signalera l'obtention de deux financements RIN, dont un particulièrement piloté à Rouen, le RIN Jupiter mené par A. Megie et X. de Larminat sur des problématiques liées au terrorisme.

S'ajoute la mise en place de quelques projets collectifs dont un relatif au code de la route en lien avec le ministère des transports.

S'est également poursuivie l'animation des équipes, notamment en lien avec les M2 ou l'IEJ.

On relèvera, en outre, la tenue de deux évènements à destination des étudiants dont le résultat est satisfaisant : le second séminaire M2/doctorat (4M2 et 3 doctorants que nous remercions à nouveau : Mme Lefebvre et MM. Badou et Baumann) et la conférence d'actualité à destination des L1 à M2 (environ 250 étudiants présents et 8 intervenants pour 3h de conférence qui est disponible pour partie en ligne).

Pour information : s'agissant de l'organisation de la conférence d'actualité pour les étudiants

- 26 votants, soit environ 40% des EC
- Répartition des votes :
 - 38.5% Migrations : 6 propositions de participation
 - 23.1% Réseaux sociaux : 8 propositions de participation
 - 19.2% Bioéthique : 3 propositions de participation
 - 19.2% Ordonnances : 5 propositions de participation

Enfin, 9 soutenances de thèses ont eu lieu ainsi qu'une soutenance d'HDR.

Il est précisé que les soutenances d'HDR sont financées, comme les soutenances de thèses, par le laboratoire et que le garant de soutenance peut être tiers à l'université de Rouen, particulièrement si la spécialité du candidat n'est pas représentée parmi les professeurs rouennais. Au regard de ces précisions, la direction du laboratoire rappelle aux maîtres de conférences qui pourraient être intéressés que le laboratoire soutient fortement tout projet d'HDR.

Détail du bilan scientifique : v. Annexes

II - Bilan financier année 2018

Budget alloué par l'université : 70703€

Total des dépenses : environ 43000€ (toutes les opérations ne sont pas encore finalisées), soit environ 60% du budget alloué.

On signalera que des fonds avaient notamment été mis de côté pour des publications qui n'ont pu être réalisées cette année.

Parmi les dépenses importantes, on relèvera le financement des moniteurs qui ont permis de finir le renouvellement du parc informatique à destination des doctorants (les tours avaient été renouvelées l'an dernier).

Pour le reste, l'essentiel du budget a été alloué à la tenue de colloques à Rouen ou ailleurs, au financement de publications ainsi qu'aux soutenances, c'est-à-dire à la valorisation des activités du laboratoire.

Répartition des dépenses :

- Colloques (sur place, contribution à l'organisation ailleurs, animation des équipes et axes, financement du déplacement de collègues intervenants à l'extérieur) : 31%
- Publications et traductions : 23%
- Organisation des soutenances de thèses et HDR : 18%
- Déplacements de collègues et doctorants pour recherches personnelles : 5%
- Achats d'ouvrages : 9%
- Fonctionnement : 15%

Détails : v. Annexes

III - Projets scientifiques 2019

Déjà de nombreux projets bien engagés, colloques et publications, à côté des programmations habituelles dans les équipes et M2/IEJ.

La direction du laboratoire souhaite, de plus, reconduire les animations à destination des étudiants auxquelles s'ajoutera, à l'initiative de J. Dechepy-Tellier, l'organisation d'un séminaire de travail sur « La délégation » qui opposera, sous forme de concours, les étudiants de plusieurs M2.

Le financement de l'ensemble de ces projets dépendra du budget alloué par l'université pour l'année 2019 étant entendu que seront considérés comme prioritaires les engagements pris en 2018 pour les publications reportées dès lors que le travail a été réalisé par les auteurs (environ 15000€). Suivront dans l'ordre de priorité les colloques déjà signalés.

Détails : v. Annexes

IV - Projet de réorganisation du CUREJ : propositions de restructuration et de création d'un site havrais

IV. 1 – Restructuration interne

La réflexion relative à une restructuration du laboratoire autour d'axes thématiques linéaires, telle qu'envisagée lors de la précédente assemblée générale a été engagée.

Deux propositions ont été faites au conseil de laboratoire le 8 octobre 2018. L'une d'elle a emporté la préférence unanime du conseil en ce qu'elle permet de ne pas bousculer l'organisation actuelle et d'assurer un lien avec l'ensemble des masters, ce lien étant impératif.

La proposition est la suivante :

Axe 1 – Penser le droit et l'organisation sociale

- Systèmes juridiques
- Droits fondamentaux – CREDHO-DIC
- Justice

Axe 2 – Objets et sujets de droit

- Personnes et famille(s ?)
- Patrimoine
- Territoire, ports et transports
- Activités économiques
- Numérique et digital (?)

En dépit de l'engagement pris de faire une proposition « finale » lors de l'assemblée en cours, le projet a été mis en attente au vu de la question suivante, les deux paraissant indissociables.

Il s'agira néanmoins de confirmer ce schéma par un appel à mots clés et à discussion collective au cours du 2nd semestre 2018-2019.

IV. 2 – Rapprochement des laboratoires normands, création d'un site rouennais

Il est exposé que, à la suite des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'élection du nouveau directeur du laboratoire Lexfeim de l'université du Havre en juin 2018, une dizaine de collègues havrais, publiants, ont demandé à la direction du CUREJ s'il serait envisageable pour eux d'intégrer ce dernier dans le cadre de la création d'un second site. Le choix d'un rapprochement avec le CUREJ a résulté pour ces collègues du constat d'une similitude des axes de recherches et de l'existence d'une pluridisciplinarité de notre laboratoire.

Si le projet aboutissait, le CUREJ deviendrait, lors de la prochaine demande d'accréditation (2020), un laboratoire bi-site, rouennais et havrais. Chaque site serait doté d'un budget propre, mais les axes de recherche seraient communs, favorisant un travail conjoint.

Saisie en juillet 2018, la direction du laboratoire n'a pas opposé de refus de principe aux collègues demandeurs, mais avait indiqué ne pas maîtriser la décision qui ne saurait relever que de l'assemblée générale du laboratoire.

Saisi le 8 octobre 2018, le conseil de laboratoire a pris acte de la demande présentée par les collègues havrais et accepté que la question soit présentée à la prochaine assemblée générale en vue d'une éventuelle formalisation de l'accord.

Au vu de ces discussions et du contexte général de rapprochement des universités normandes, s'ajoute aujourd'hui la question de l'opportunité d'ouvrir la discussion avec les laboratoires caennais.

Pour l'heure, sans même parler de discussions informelles, des échanges ont commencé à avoir lieu, à l'occasion de rencontres portant sur d'autres sujets, entre directions et membres des différents laboratoires. L'idée commune est qu'il serait dommageable de subir le rapprochement des universités et l'incitation au rapprochement des laboratoires qui pourrait en naître de la part des universités de tutelle, étant toutefois noté que celle-ci ne saurait sans doute être imposée.

Étapes :

- Le Havre, validation fin novembre par la commission recherche d'une équipe autonome : le CERMUD (Centre de recherche sur les mutations du droit) doté d'un budget propre
- trouver une formule de rattachement intermédiaire jusqu'à la fin de la période d'accréditation - association ?
- discussions pour la formalisation d'un rapprochement en vue de la prochaine accréditation, rédaction de statuts communs : fin 2019
- préparation du projet d'accréditation, processus d'autoévaluation préalable : 1^{er} semestre 2020
- demande d'accréditation : juin 2020

La discussion est ouverte.

Arnaud Haquet souligne qu'il serait dommageable de créer une structure figée entre Rouen et Le Havre qui pourrait apparaître comme un refus d'intégrer les caennais. Il souhaiterait que le mandat donné à la direction du laboratoire pour discuter avec les collègues havrais intègre un mandat de discussion simultanée avec les caennais.

JP Bras s'interroge sur la sollicitation des présidents d'université. Il adhère à la nécessité d'adopter une stratégie globale pour éviter la difficulté que représenterait une opposition Rouen-Le Havre d'un côté, Caen de l'autre.

V. Tchen répond, s'agissant des universités de tutelle que l'université du Havre a validé le projet, au moins en conseil scientifique, et que l'université de Rouen a été informée, les vice-présidents recherches suivant le déroulement du projet tel que présenté.

C. Legros indique que les présidences n'ont pas d'idées préconçues, l'essentiel tenant au projet scientifique. Tout projet crédible serait soutenu.

A. Dionisi souligne la difficulté liée à l'existence de plusieurs sites, en termes de dialogues et de facilité de réalisation du travail. Elle émet, en conséquence, une réserve face à un tel projet.

G. Cazals souligne la nécessité de tenir compte de l'urgence : on constate l'arrivée d'un petit groupe, situation qui change certainement par rapport à l'association isolée d'un collègue au laboratoire, mais s'interroge sur la nécessité de faire évoluer en conséquence la structure entière du laboratoire.

G. Quintane se montre très réservé à l'idée d'une évolution vers une structure plus importante. D'autant qu'il lui semble qu'une réserve déontologique peut être opposée à l'accueil de membres minoritaires d'un laboratoire qui le quitterait en raison d'un désaccord survenu à l'occasion d'une élection de direction.

C. Legros souligne, sur ce dernier point, que les reconfigurations de laboratoires sont fréquentes et que, en l'occurrence, la démarche, bien que résultant d'une scission, a été faite en toute transparence.

V. Tchen abonde quant à la transparence souhaitée ici par la direction du CUREJ qui, sollicitée, a accepté de réfléchir à une solution qui permette d'accueillir des collègues actifs tout en réservant systématiquement sa décision à une soumission du projet à l'assemblée du laboratoire.

Il souligne parallèlement que, s'il ne saurait s'agir d'être hostile à une discussion avec les caenais, il convient de faire une différence entre la sollicitation formulée par les collègues havrais qui appelle une réponse immédiate sans, semble-t-il, devoir être néfaste pour le laboratoire, et la mise en place supplémentaire de discussions avec les collègues caenais alors que celles-ci n'ont commencé à émerger qu'après que le projet de rapprochement Rouen-Le Havre a été évoqué.

M. Laroche ajoute qu'un rapprochement premier avec Le Havre n'implique ni l'éviction ni le rapprochement avec les laboratoires caenais : une discussion générale est nécessaire mais peut se faire en plusieurs étapes.

A. Ménard demande comment les choses se passeraient pour les doctorants.

M. Laroche répond que la situation ne serait pas modifiée pour eux. Chacun étant déjà inscrit auprès de l'ED normande et restant inscrit auprès de son laboratoire de rattachement, ce que permet pour les havrais, précisément, la création du CERMUD. Si un laboratoire plurisite devait émerger, le rattachement administratif se ferait auprès du CUREJ, mais chacun continuerait de travailler sur son site avec son directeur.

L'unanimité est acquise pour un vote à main levée.

L'assemblée générale du CUREJ donne mandat à la direction du laboratoire pour discuter avec les collègues havrais, comme les collègues caenais, d'une évolution de la structure actuelle du laboratoire vers une structure multisite, ce en vue de présenter un projet formalisé d'ici la fin de l'année civile 2019.

NPPV - 0

Abstention - 2

Contre -2

Pour - 20

V - Point sur l'organisation de la recherche sur le pôle Pasteur

Arrivée au 17 décembre 2018 d'une nouvelle collègue ingénieur d'études, Ambre Monsegu, ayant une formation en sociologie et démographie et plutôt spécialisée en traitement de statistiques.

Elle sera installée dans le bureau de Corinne Thierry.

Elle pourrait pour le CUREJ, dans un premier temps, prendre en charge la valorisation de la recherche (site internet et HAL), les rapports avec l'IRIHS et avec la maison du doctorat et l'ED.

L'aide au pilotage de projets reste principalement de la compétence de Claire François soutenue par l'IRIHS.

VI - Questions diverses

VI.1 Information relative au financement des publications

Il est rappelé que les engagements financiers tiennent compte de la date de parution des ouvrages. Il est donc nécessaire de préciser, dès la demande de financement, la date envisagée de publication et de s'y tenir ou d'informer au plus tôt la direction si la publication est reportée. Ceci n'interdit pas de confirmer aux éditeurs que la direction prend l'engagement de financer le projet, mais évite que des fonds soient inutilement réservés au cours d'une année budgétaire pendant laquelle ils ne seront pas dépensés effectivement.

VI.2 Information relative au site internet du laboratoire

Le site internet de l'université revient vers l'université pour une gestion interne.

La séance est levée à 11h55.